

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KARIM NASSIF SERVICES AUTO »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan-Cocody Riviera
Bonoumin,, Lot 184, Ilot 902

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10 Juil 2023, et enregistrés au CEPICI le 12 Juillet 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KARIM NASSIF SERVICES AUTO »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire et à l'étranger : Mécanique générale ;Transport de personnes et de biens ;Location et vente de véhicules de transport. Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan-Cocody Riviera
Bonoumin,, Lot 184, Ilot 902

Dirigeant(s) M DOUKOURE KARIM NASSIF (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-07873 du 17/07/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°52207/GTCA/RC/2023 du 17/07/2023

